

Ministère de l'Éducation nationale

Le ministre

Paris, le 26 AVR. 2018

Mesdames et messieurs les professeurs,

En ce début de troisième trimestre, je tenais à m'adresser à vous directement pour vous assurer de mon plein soutien dans votre action au service des élèves et pour expliciter l'esprit des quatre textes et du livre de référence consacré à la lecture et à l'écriture que je vous envoie aujourd'hui.

Ensemble, nous pouvons faire progresser nos élèves dans la maîtrise des savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter et respecter autrui) dès lors que nous sommes lucides sur le constat et sur les leviers d'action. Le cadre pédagogique que je vous propose est issu d'un travail collectif approfondi pour tenir compte de vos meilleures pratiques et des acquis de la recherche la plus avancée. Les éclairages du Conseil scientifique de l'éducation nationale, mais aussi les derniers travaux du Cnesco et plusieurs rapports, notamment celui de Cédric Villani et de Charles Torossian consacré à l'apprentissage des mathématiques, ont été précieux pour définir les éléments de référence clairs dont vous avez besoin dans votre pratique professionnelle.

Les quatre circulaires ont pour point commun d'établir les principes d'un enseignement rigoureux, explicite et progressif, en français et en mathématiques, durant la scolarité obligatoire dans le cadre des programmes. Souvent, cela peut correspondre à ce que vous faites déjà. Et c'est bien ainsi. Mais il est important qu'à l'échelle de la Nation, sur un sujet aussi nodal, chacun puisse disposer d'une référence claire et commune, assurée et assumée par l'institution.

Deux recommandations sur la maîtrise de la langue

Deux recommandations portent sur l'enseignement de la lecture et sur l'enseignement de la grammaire et du vocabulaire. La langue est notre bien commun. Elle assure la cohésion de la société. Elle est le lien entre nos héritages et les générations futures. La langue est le propre de l'Homme. Elle est la substance de la République. Elle est vivante et elle est le socle du développement de chacun de nos élèves.

.../...

De l'enquête Pirls et de celles qui l'ont précédée, trois enseignements principaux peuvent être tirés :

- les automatismes de langue ne sont pas assez développés chez les élèves (décodage, orthographe, règles de la grammaire, de la conjugaison, etc.) alors qu'ils sont la condition sine qua non de la bonne compréhension des textes ;
- la capacité à comprendre et à accéder à l'implicite d'un texte long est trop faible ;
- les élèves les plus fragiles socialement sont particulièrement en difficulté.

Aujourd'hui, il est devenu urgent de déployer avec vous une politique de la langue, ambitieuse, cohérente et progressive, pour permettre aux élèves d'accéder à une pleine maîtrise du français, laquelle est au fondement de tous les apprentissages. Ce combat pour la langue est d'autant plus nécessaire que les différences de maîtrise du français représentent la première des inégalités.

Ces deux recommandations s'inscrivent dans le prolongement du guide fondé sur l'état de la recherche *Pour enseigner la lecture et l'écriture au CP* que nous publions aujourd'hui et qui fait notamment apparaître que :

- l'enseignement systématique des correspondances graphèmes-phonèmes est la méthode la plus efficace ;
- les activités d'écriture doivent être menées conjointement aux activités de lecture ;
- la lecture fluide, qui doit être acquise au CP, est la condition indispensable à la bonne compréhension d'un texte ;
- un manuel de lecture choisi en toute connaissance de cause est un levier de progrès ;
- une fois la lecture fluidifiée, la compréhension des mots, des phrases et des textes doit continuer à faire l'objet d'exercices spécifiques de grammaire, de vocabulaire et de conjugaison.

Accéder à une lecture fluide se prépare dès l'école maternelle. Pour cette raison, des assises nationales sur la maternelle, préparées par Boris Cyrulnik, ont été organisées en mars. Leurs conclusions vont nous permettre de faire de l'école maternelle, plus encore qu'aujourd'hui, une « école du langage ». L'enrichissement quotidien du vocabulaire, la découverte de la phonologie et du principe alphabétique, le développement de l'écoute et la compréhension de textes lus par l'adulte et la familiarisation avec les livres développent l'intérêt et le plaisir de l'enfant pour la lecture.

Deux recommandations sur le calcul et la résolution des problèmes

Selon l'enquête Timss:

- un élève sur huit ne maîtrise pas les compétences élémentaires ;
- les élèves français ont du mal à maîtriser les connaissances mathématiques ;
- ils sont moyens dans l'application des connaissances et le raisonnement mathématiques, notamment dans la résolution de problèmes.

Le rapport de Cédric Villani et de Charles Torossian préconise de rééquilibrer et de clarifier l'enseignement des mathématiques en lui donnant une meilleure cohérence pour en augmenter l'efficacité.

C'est pourquoi deux recommandations portent sur l'enseignement du calcul et la résolution des problèmes. L'apprentissage du calcul est à la base du raisonnement mathématique. Il est donc indispensable de donner le sens des quatre opérations dès la classe de cours préparatoire et de travailler les automatismes de calcul des élèves par des pratiques ritualisées qui libèrent leur esprit et facilitent la résolution des problèmes. Ce dernier point nécessite un travail structuré et régulier pour comprendre le problème et apprendre à établir une stratégie pour le résoudre.

Tout ceci laisse la place à des cheminements spécifiques dans le cadre de votre liberté pédagogique et pour tenir compte des particularités de chaque élève. Il est par exemple important, en mathématiques, de faire une large place à la manipulation d'objets pour aller du plus concret au plus abstrait selon des stratégies pédagogiques qui vous appartiennent et qui peuvent être éclairées par le rapport de Cédric Villani et de Charles Torossian.

Ces quatre recommandations s'inscrivent dans notre stratégie globale de maîtrise des savoirs fondamentaux par tous les élèves de l'école primaire.

Faire réussir les élèves

À l'occasion de la dernière rentrée, ce volontarisme s'est traduit par le dédoublement des classes de CP en réseau d'éducation prioritaire renforcé (Rep+), afin d'attaquer à la racine la difficulté scolaire. Cette politique se poursuit pour les rentrées 2018 et 2019 en faveur de toutes les classes de CP et de CE1 en Rep et Rep+.

Pour vous aider à répondre aux difficultés de vos élèves, nous avons mis en place des évaluations. L'année prochaine, des tests, en début et milieu de CP ainsi qu'en CE1 vous permettront d'ajuster vos enseignements au plus près de leurs besoins. Nous réfléchissons également aux outils d'intervention qui répondent efficacement aux différents types de difficultés de lecture et de langage que rencontrent les enfants.

Dans la même visée, je demande au Conseil supérieur des programmes de proposer les ajustements nécessaires au regard de l'objectif de maîtrise des savoirs fondamentaux par tous les élèves. En vue de la rentrée de septembre 2018, des progressions annuelles seront mises à votre disposition pour vous aider à mieux accompagner les élèves. La cohérence des cycles demeure. Cela va de pair avec une plus grande netteté des objectifs annuels.

Pour vous donner le temps de bien travailler avec vos élèves, l'heure hebdomadaire d'activités pédagogiques complémentaires (APC) sera désormais spécifiquement consacrée aux activités de lecture et de compréhension. De même, grâce à vous, nous proposerons à toujours plus d'élèves de suivre des stages de réussite pendant les vacances scolaires.

Au collège, les élèves de 6e dont les évaluations passées en début d'année font état d'une maîtrise « insuffisante » ou « fragile» en lecture et compréhension de l'écrit suivront deux heures d'accompagnement personnalisé (AP) entièrement dévolues à la fluidité de lecture et à la compréhension.

Le contrat de réussite, destiné à prévenir le redoublement, permettra un accompagnement renforcé des élèves, notamment sur les questions de compréhension à l'écrit. Devoirs faits est aussi l'occasion de travailler sur les faiblesses en compréhension de l'écrit des élèves.

La mission qui vous est confiée est essentielle. C'est la raison pour laquelle la formation continue dont vous bénéficiez sera renforcée pour soutenir votre action en faveur de l'apprentissage de la lecture et des mathématiques. Sur les dix-huit heures de formation que les professeurs des écoles suivent chaque année, neuf heures seront désormais consacrées à l'apprentissage de la lecture et neuf heures aux mathématiques. La qualité de la formation continue fera l'objet de toute mon attention, tout comme celle de la formation initiale.

La relance volontariste de l'éducation artistique et culturelle, avec le ministère de la culture, contribuera fortement aux objectifs de maîtrise de la langue. Les pratiques musicales et théâtrales sont particulièrement encouragées à cette fin.

Ensemble, avec une vision au long cours, nous allons montrer que l'éducation nationale est capable de relever le défi de la lecture maîtrisée par tous les élèves et de la bonne maîtrise du raisonnement mathématique. Ainsi, nous aurons réussi ce qu'il y a de plus important pour notre École républicaine.

Votre mission est essentielle. L'ensemble du pays, l'ensemble du ministère et moi-même devons être à vos côtés pour son accomplissement. C'est le sens de mon action et de ma relation avec vous.

Je vous prie de croire, Mesdames et messieurs les professeurs, à ma grande considération.

Iean-Michel BLANOUER